



N° 74 – Automne 2011

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens
Conférences saléviennes
Sorties saléviennes
Bibliothèque saléviennne
Échos saléviens n° 19
Le Bénon change de mains
Site Internet La Saléviennne

CARNET

Nos peines
Nouveaux membres
Félicitations aux Saléviens
L'Union des sociétés savantes de Savoie

À LIRE, VOIR, ENTENDRE

Expositions
Publications

IL ÉTAIT UNE FOIS

Les fausses apparitions de la Vierge à
Saint-Jorioz
Jean-Jacques Rousseau

LA VIE DE L'ASSOCIATION

RENDEZ-VOUS SALÉVIENS

Dimanche 6 novembre, de 10 h à 18 h,
Salon du livre savoyard au château de Ripaille.

Le 16 novembre prochain, Claude Barbier, notre vice-président, soutiendra à la Sorbonne sa thèse de doctorat, dont l'intitulé exact est « **Des "événements de Haute-Savoie" à Glières, mars 1943 - mai 1944, action et répression du maquis savoyard** ». Le jury sera composé de Jean-Marc Berlière et Gilles Vergnon (rapporteurs), de Jean-Pierre Azéma, Stefan Martens, Pascal Ory et Olivier Wiewiorka (directeur).

La soutenance, ouverte au public, aura lieu à 9 h 30 dans la salle Jean-Baptiste Duroselle

(n° 113), Galerie J.-B. Dumas, 1 rue Victor Cousin, 75005 Paris (ligne B du RER, stations Luxembourg ou Saint-Michel).

Les Saléviens de Savoie, de Paris et d'ailleurs sont conviés à cette soutenance qui vient clore un important travail de recherche sur un des événements qui paraît le plus connu de la Seconde Guerre mondiale en France. Mais les travaux de Claude Barbier réservent bien des surprises !

Du 2 au 30 novembre, **Rencontres « Résistance de l'esprit et Esprit de résistance »**. Ces rencontres seront consacrées à la seconde guerre mondiale et doivent nous permettre de mieux comprendre les motivations des résistants et leur engagement citoyen. Elles réuniront un plateau exceptionnel d'historiens amateurs et professionnels. Elles associent un colloque les **25 et 26 novembre** et plusieurs événements culturels et artistiques à Annecy et Cran-Gevrier. La Salévienne a bien voulu soutenir l'initiative de Jean-François Cullafroz, Esther Deloche et Pierre Brand qui ont initié et organisé cette manifestation, avec la participation active de Claude Barbier pour La Salévienne. Nous comptons sur une présence importante des Saléviens qui organisent pour la première fois une telle manifestation au chef-lieu du département. Nous aurions besoin d'une dizaine de personnes pour donner un coup de main pour les journées des 25 et 26. Merci de vous faire connaître.

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription sont joints au Bénon. Ne tardez pas pour vous inscrire. Vous pouvez aussi vous inscrire à partir de notre site internet, rubrique « Colloque Résistance ».

Le 29 novembre : Tous mobilisés pour notre patois à Aix-les-Bains !

Dès 14 heures à l'Espace Rhône-Alpes, 603 boulevard Wilson, auront lieu les assises des langues régionales pour les deux départements savoyards. Ces assises doivent permettre à la région Rhône-Alpes de constater l'intérêt et la mobilisation des Savoyards pour notre patois. L'enjeu est de taille. La région a reconnu le franco-provençal et l'occitan comme les deux langues régionales des huit départements de Rhône-Alpes. Les moyens en inventaire, recherche et enseignement pourraient dépendre étroitement de notre mobilisation. Nous souhaiterions qu'une cinquantaine de

Saléviens, patoisants ou non, se déplacent à Aix-les Bains. Notre patois est la langue de nos ancêtres, ces assises pourraient déboucher sur la création d'un poste de recherche et d'enseignement à l'université de Savoie, le soutien à des études sur notre toponymie, la reconnaissance par notre Conseil général et par l'État français de notre patois, à l'égal d'autres régions de France... Ces assises sont une chance à saisir. Notre patois fait partie de notre patrimoine. Nous espérons en votre mobilisation. Si vous avez des places disponibles dans votre voiture ou si vous cherchez une voiture pour Aix, écrivez-nous par mail, par courrier ou appelez le 06 37 73 93 10.

Pour accéder à la réunion : Téléchargez le plan d'accès sur :

<http://www.rhonealpes.fr/28-espace-rhone-alpes-aix-les-bains-savoie.htm#par1444>

Le 2 ou 3 décembre, conférence de Claude Barbier sur **Glières**, suite à la soutenance de sa thèse. Lieu encore à déterminer (consulter le site de La Salévienne).

Le 10 décembre à 15 h 30 dans la salle du Savoie à Saint-Julien, 7 rue Amédée VIII de Savoie (à 80 m de l'église) : « **Histoire des domaines français à Sainte-Hélène ; île du Souvenir de Napoléon** » par Michel Dancoisne-Martineau, gardien du site de Sainte-Hélène où est mort Napoléon ; en co-organisation avec le Souvenir napoléonien. Voir invitation jointe.

CONFÉRENCES SALÉVIENNES dans le cadre des JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine, ce mois de septembre courant, ont incité nombre d'associations à organiser des manifestations originales allant à la rencontre d'un public de plus en plus largement acquis et... quémandeur.

Loin de renvoyer vers une immobilité apparente, « l'hiératisme des vieilles pierres », un monde figé, comme le souligne le ministre de la Culture, la notion de patrimoine implique « le flux de toutes les influences » qui ont participé à son élaboration. « L'art de bâtir s'est toujours nourri des imaginaires, des

échanges de savoir-faire, des influences de l'ailleurs et du partage des rêves ».

La Salévienne qui, dès son origine, a fait profession de valoriser tout ce que notre Histoire a à nous offrir en termes de connaissances originelles et en richesses culturelles, s'est donc largement investie ce samedi 17 septembre.

À Saint-Julien, en partenariat avec l'association *La ville est à vous*, le programme proposé était engageant ; nous en donnons à suivre quelques échos. Concernant le partenariat avec la Maison du Salève et l'Académie du Faucigny, il a permis de mettre en place l'exposition « Le Faucigny : une annexion dans l'Annexion » et de pouvoir écouter l'incontournable professeur Paul Guichonnet.

Conférence-débat : faire l'inventaire du patrimoine

La conférence-débat qui s'est tenue à la Maison David sur le thème : ***Faire l'inventaire du patrimoine***, avec pour intervenants Dominique Zumkeller, historien et archiviste de Carouge, Jean-Luc Daval, critique d'art et Claude Mégevand, président de La Salévienne avait pour but particulier de sensibiliser le public au patrimoine qui nous entoure, qui est à portée de notre regard... et de notre action dans le dessein de le préserver.

Il s'agissait donc en introduction de définir la notion de patrimoine. Le patrimoine, ce ne sont pas forcément des choses royales ou colossales ! Selon J.-L. Daval, au niveau de l'histoire aussi, on doit être conscient de la biodiversité, au même titre que dans les sciences biologiques, c'est-à-dire que chaque lieu porte en lui quelque chose de spécifique et de particulier qu'il faut savoir reconnaître ; il existe une économie de la nature qui induit des règles esthétiques.

Comme définition du concept de patrimoine, on peut alors énoncer qu'il s'agit d'un ensemble de choses qui nous appartiennent, qui nous ont déterminé, qui forment notre milieu, notre environnement et notre sensibilité. Cet ensemble fait notre authenticité dans un monde qui a de plus en plus tendance à s'uniformiser.

Même si musées et conservatoires sont d'une utilité incontournable quant aux nécessités de préservation, d'identification historique, il n'en reste pas moins que le patrimoine doit rester inscrit autant que possible dans son milieu vivant d'origine.

Pour ce qui concerne notre espace de vie, la Savoie, par le prisme d'un regard sensibilisé, l'existant en matière de patrimoine peut nous saisir d'émotion à la moindre des balades : fontaines, bassins, croix, oratoires, ne seraient-ce que des détails, comme ferrures, un outil, chantepleur¹ qui dégorge le trop-plein de nos sources vives, patiné grisé indéfinissable de vieilles portes de granges..., et, patrimoine majeur, les fermes, cœurs palpitants des temps séculaires qui ont apprivoisé nos terroirs !

Or, il s'avère que notre département, la Haute-Savoie, est le plus en retard en matière de protection du patrimoine ! Ceci du fait d'une pression foncière exorbitante, très mal maîtrisée sous la responsabilité d'une majorité d'élus qui privilégient les intérêts économiques, parce que peu conscients des valeurs patrimoniales et ignorants de cette richesse culturelle qui fait notre différence et qui devrait être un atout pour aujourd'hui et pour l'avenir.

La Suisse, un exemple... exemplaire

Dès 1965 nos voisins se sont préoccupés, à toutes fins utiles, de faire l'inventaire de leurs maisons rurales ; ce travail de fourmi a débouché pour chaque canton sur l'édition d'un ou plusieurs volumes. Concernant plus particulièrement le canton de Genève, Dominique Zumkeller témoigne du travail collectif de recensement accompli pendant plusieurs années et qui s'est conclu en 2006 par la parution du livre *Les fermes genevoises*. Or, — précise-t-il — cet ouvrage important n'est qu'un bien mince catalogue de l'œuvre accomplie, principalement travail de terrain et qui pèse généreusement 2 à 300 classeurs de documentation enregistrée, photographiée, à disposition du public.

Si quelques édifices représentatifs ont été désignés à des techniciens, en vue de relevés d'architecture plus minutieux, le travail global sur le terrain s'est accompli de manière non hiérarchisée. C'est ainsi qu'ayant pour outils

¹ Autre nom en d'autres lieux du robinet.

de simples fiches pour consigner leurs investigations, les localiser et les dater, ces chargés de mission ont parcouru la campagne genevoise, avec leurs compétences bien sûr, mais surtout leur sensibilité, leur curiosité naturelle ; ils ont visité systématiquement tout le bâti, privilégié des détails...

Cette banque de données représente aujourd'hui un document archivé incontournable, non seulement pour des recherches historiques mais au service de la collectivité et des politiques, qui ne peuvent plus faire l'impasse sur l'existant mais sont obligés d'en tenir compte pour valoriser ce qui se construira foncièrement à l'avenir.

La Salévienne, promotrice et initiatrice...

C'est évidemment avec beaucoup d'intérêt que La Salévienne considère cette démarche genevoise et, bien qu'en début de réflexion sur ce thème, entreprend de lancer à son tour sur notre territoire une dynamique qui permettrait de mobiliser toutes énergies en vue de réaliser un tel inventaire

Selon Claude Mégevand, président de La Salévienne, des contacts avec la Communauté des communes, particulièrement en la personne de son président Bernard Gaud, personnalité loin d'être insensible au sujet, permettent d'espérer inscrire cet inventaire du patrimoine local dans le cadre du SCOT. Le SCOT, rappelons-le, *Schéma de Cohérence Territoriale*, est un outil dont s'est doté la Communauté des communes, et destiné à maîtriser le développement du territoire, face à la forte pression démographique, entre autre consommatrice excessive d'espace.

Evidemment, La Salévienne accueille vivement toutes les initiatives individuelles qui peuvent apporter leur contribution à ce projet, étant entendu qu'elle s'engage à fournir une méthodologie, sous la forme de fiches, afin que toutes les données recueillies soient à terme exploitables.

Lorsqu'on prononce le mot promoteur dans notre région, on pense aussitôt, négativement d'ailleurs, immobilier. Or ce terme possède de par sa définition, une bien autre envergure : « qui met en œuvre un projet, qui assure la création de quelque chose et provoque son développement, son succès ; personne qui est la première à lancer des idées ou des techniques nouvelles ».

On ne s'étonnera donc pas que le président Mégevand rappelle à l'assemblée une partie des objectifs mis en œuvre par cette société promotrice :

- Recensement urgent des toponymes en interviewant les personnes âgées. Nombre de toponymes (noms des localités, des champs, des lieux-dits) font partie d'une culture orale et ne se retrouvent pas dans les archives. Comme le pensent les Africains, « un vieillard qui s'éteint, c'est une bibliothèque qui meurt ». Ce recensement, initié par La Salévienne sur les deux Savoie, mobilise actuellement bien des compétences

- La langue franco-provençale autrement appelée patois, autrement appelée arpitan. Et le président de souligner que la région Rhône-Alpes, depuis deux ans, la reconnaît comme langue régionale, mais que ceci reste largement insuffisant

Les ambitions de La Salévienne, en contact permanent avec les institutions existantes, seraient de promouvoir la création d'un poste de franco-provençal à l'université de Savoie, dans un premier but de recherche, et puis d'enseignement.

Il faut savoir rêver avant d'agir

Ainsi parle Claude Mégevand. Cela pourrait être la devise de La Salévienne, c'est en tout cas, une énergie en marche.

En conclusion, nous terminerons ces quelques notes sur cette intéressante conférence-débat par cette réflexion de Claude Lévi-Strauss que nous a livrée J.-L. Daval : les classements au patrimoine mondial de l'UNESCO que célèbrent les médias, les agences de voyage et les syndicats de tourisme ne doivent pas nous détourner de « *ces vieux particularismes auxquels revient l'honneur d'avoir créé des valeurs esthétiques et spirituelles qui donnent son prix à la vie et que nous recueillons précieusement dans les bibliothèques et dans les musées parce que nous nous sentons de moins en moins capables d'en produire d'aussi évidents* ».



Thairy, un village à la forte personnalité et riche en histoire

Ces journées du patrimoine nous proposaient de découvrir Thairy qui, récemment encore, était chef-lieu de commune et de paroisse !

Une exposition dressée dans la salle de cette ancienne mairie retraçait en quelques panneaux l'histoire de l'école de Thairy et évoquait quelques aspects d'histoire locale.

Et en préambule à la visite guidée, Claude Barbier donnait une liste importante de toutes les sources immédiatement disponibles pour qui aimerait s'atteler à écrire la monographie de Thairy. Alors avis aux amateurs...

Puis c'est une centaine de personnes qui emboîtaient allègrement le pas de Jean-Claude Buzzini, notre guide pour cet évènement.

L'église de Thairy, dédiée à saint Brice, n'est pas visitable puisque des fissures sont apparues sur la voûte, mettant à terme en danger l'édifice, actuellement étayé par des échafaudages. On espère une restauration de l'église dans un avenir proche.

Le corps de l'église datant du XIX^e siècle, est construit d'une part en mollasse de Thairy dont la carrière était située à Soral (à hauteur du pont de Thairy) et fut exploitée jusqu'à la fin du XIX^e, d'autre part pour l'appareillage, en pierre blanche de Seyssel, grès renommé qui a été employé dans tous les bâtiments officiels de la région et d'ailleurs... Ces carrières de Seyssel étaient déjà exploitées du temps des Romains !

Lors de la Réforme dans le baillage de Ternier en 1536, ce fut une des seules églises laissées au culte catholique par le bailli bernois avec Compesières et Viry. Elle fut fermée à la Révolution en 1792 et les objets du culte furent démenagés à Carouge. Elle fut rouverte par décret impérial le 13 janvier 1813. Architecturalement, c'est une église de style baroque avec clocher à bulbe sur base romane.

Le clocher, que l'on a pu visiter et qu'il fut un temps question de classer, date du XVII^e siècle et on le doit à la générosité pieuse envers les capucins de Saint-Julien d'Anne de Passier, épouse de Nicolas de Heu, alors dame du château de Thairy.

Le château de Thairy justement, dont le soubassement de la tour principale, avec ses meurtrières, daté du XIII^e siècle, évoque

l'aspect primitif. Il a connu bien sûr d'anciens conflits, du temps lointain des comtes de Genève !

Cette maison-forte à juridiction était fief mouvant des seigneurs de Ternier. Dans les temps modernes, elle a connu plusieurs propriétaires : les seigneurs de Bellerive au XVI^e, puis noble Nicolas de Heu au XVII^e, seigneur de la Salle et Triviliard, alors capitaine du fort Sainte-Catherine et qui avait acquis la seigneurie de Saconnex dont faisait partie ce château de Thairy.

Le bâtiment ayant été en partie détruit en 1590 par les Genevois, Nicolas de Heu le restaura et dès 1615, il servait de résidence à sa famille jusqu'au XVIII^e siècle où il passa par héritage à la famille Lacombe. Le château subit les dommages de la Révolution, l'affreux Albitte ayant fait raser ses tours en biseau ; la bâtisse était alors fort délabrée et fissurée.

Propriété dès 1815 de la famille Boymond, celle-ci le transformera en ferme et le vendra en 1955 à M. Francois Aubert, propriétaire actuel qui, dès cette date, s'est attaché à le relever et cela de manière exceptionnelle. Admirablement restauré et entretenu, le château est un élément très intéressant du patrimoine local.

Il est impossible de décrire ici tous les charmes, coins et recoins, les voussures, la densité de la matière minérale, les pleins et les déliés des encadrements de fenêtres, les soubassements à murs contre-boutant... Cela d'autant plus que la Dame de céans, d'une généreuse et inappréciable courtoisie, nous a ouvert les portes de son intérieur et comblé notre curiosité visuelle : escalier en colimaçon, cheminées, meurtrières vues de l'intérieur, chef d'œuvre de charpente où les poutres s'étaient mutuellement et donnent le sentiment d'une vertigineuse et opiniâtre solidité...

Du château, nous sommes passés... à la chaumière de la famille Reigner : une petite bâtisse en pierres, qui ne paie pas de mine, et pourtant ! il s'agit-là d'une ferme dont la construction remonte à 1718, qui a subi si peu de transformations — ses derniers occupants y ont vécu au début du XX^e siècle et depuis environ 1930, tout est resté en l'état — que l'occasion de découvrir un tel objet est unique ! On doit remercier Sylvie Cervelin, propriétaire de ce joyau. Pour permettre aux amateurs de patrimoine de visiter cet habitat dans toute son authenticité et sa rareté, elle

aura attendu ces journées avant d'entamer toute mesure de rénovation. Nous avons été comblés !

Jean-Claude Buzzini nous faisait remarquer au passage la maison de Louis Martel, personnalité de Thairy (1899-1961), avocat et homme politique, député de la Haute-Savoie sous la IV^e République et ancien président du Conseil général du département. Il fait partie des parlementaires qui votèrent les pleins pouvoirs à Philippe Pétain en 1940.

Cette visite guidée des lieux historiques de Thairy se concluait par la visite du champ de bataille napoléonien du 1^{er} mars 1814, l'occasion pour Jean-Claude Buzzini d'évoquer les vestiges de cette bataille encore visibles de nos jours sur le secteur. Il nous donne ci-dessous un récit circonstancié de ces évènements.

Le nombreux public qui a accompagné Jean-Claude Buzzini dans ces pérégrinations patrimoniales s'est montré extrêmement curieux, intéressé, passionné même.

Dominique Miffon



Combat de Saint-Julien le 1^{er} mars 1814

Pour comprendre l'origine de la bataille de Saint-Julien, il faut revenir à la fin de l'année 1813. Napoléon, défait à Leipzig, doit se replier sur la France avec à ses trousses une armée de 1 000 000 hommes.

En décembre, les troupes autrichiennes envahissent la Suisse et chassent les Français de Genève. En janvier 1814, le général Zeichmester entreprend une campagne pour conquérir les Savoie et le Dauphiné.

Depuis Lyon, la résistance s'organise et une armée commandée par les généraux Marchand et Dessaix, un enfant du pays natif de Thonon, part combattre les Autrichiens en février 1814. Sous la pression française, les ennemis reculent. Tandis que les combats se poursuivent en Dauphiné et en Savoie, le général Serrant reprend Annecy et marche sur Genève avec 1 200 hommes et trois canons. Le pont de la Caille est le théâtre de violents combats à la baïonnette. Finalement, les Français passent et s'installent à Copponex et Cruseilles.

Durant tous le mois de février, les troupes napoléoniennes poursuivent leur offensive et

forcent les Autrichiens à se replier sur Saint-Julien et Genève.

En ce 1^{er} mars 1814, le temps est gris et froid. À 10 h, l'attaque commence. La division française est formée de trois colonnes qui, en même temps, font mouvement sur le château d'Ogny, la Côte, Viry et Thairy, forçant les Autrichiens à quitter le plateau et à se replier sur les hauteurs de Saint-Julien.

Le général Dessaix fait alors avancer son artillerie jusqu'au lieu-dit « Les Plaimbois » d'où il peut canonner les positions ennemies. Les hommes du chef de bataillon Roberjot tentent alors une percée en direction de Ternier. Ils se trouvent soudain au contact d'une colonne de soldats en uniformes français qu'ils prennent pour des hommes de Serrant. Malheureusement ces hommes sont en fait des déserteurs français passés à l'ennemi qui font feu sur les soldats de Roberjot. Aux Plaimbois, la situation n'est guère meilleure et les artilleurs doivent faire face à une charge de cavalerie autrichienne.

Le général Dessaix, fin stratège, attend qu'ils soient à moins de 50 mètres et donne l'ordre de tirer. Décimée, la cavalerie ennemie se replie comme elle peut, poursuivie par les colonnes françaises qui lancent l'assaut sur Saint-Julien. Pendant plusieurs heures, les combats font rage et le village de Thairy est le théâtre de terribles corps à corps à la baïonnette avant de tomber aux mains des troupes napoléoniennes.

Il se met à neiger et la nuit tombe, les hommes commencent à manquer de munitions. À la lueur des bivouacs, le général Dessaix se rend compte que la bataille est gagnée car les Autrichiens se sont repliés sur Genève. Ces combats auront fait 300 morts côté français et 1 000 soldats « hors d'état de combattre (morts et blessés) chez les Autrichiens ».

Jean-Claude Buzzini



Perspectives et avenir pour la Savoie du Nord

Le point d'orgue de ce week-end du patrimoine 2011 fut sans conteste la conférence (coorganisée par l'Académie du Faucigny, La Salévienne et la Maison du Salève) que le professeur Paul Guichonnet a tenu à la salle des fêtes du Châble le samedi 17 septembre.

Invité à nous dévoiler « les perspectives et l'avenir pour notre Savoie du Nord » le grand historien ne s'est pas laissé prendre au piège de la boule de cristal.

Il nous a tout simplement rappelé les fondamentaux de l'histoire et la géographie de la Savoie et de notre Genevois en particulier.

Il a magistralement éclairé les dédales et le cheminement de mille ans de cette région « carrefour » pour nous permettre en ce début du XXI^e siècle de répondre nous-même à notre quête de « l'avenir ».

D'entrée de jeu Paul Guichonnet faisait siennes les paroles de Napoléon : « L'histoire des peuples est faite par leur géographie ».

Cette prépondérance de la géographie avec le relief de l'énorme arc alpin qui coupe le continent européen en deux sur 1200 km définit clairement les espaces du monde méditerranéen et du monde nordique et occidental. Cette barrière physique, cet obstacle est très tôt devenu perméable à l'homme qui en a fait une liaison par les vallées, les sentiers, les pistes et les cols. Au XX^e siècle « l'impératif de franchissement » est devenu un grand « éventail de voies de communication ».

L'Etat savoyard, dont les souverains étaient « gardiens des cols » depuis l'an Mille, est un espace structuré par les voies de communication.

La Savoie est au carrefour de deux axes de circulation :

- La voie alpine transversale reliant Lyon à Turin, connue dès le Haut Moyen Âge comme « La route des Français » ;
- La voie « Méridienne » sud-nord reliant Grenoble, Chambéry et Genève à la vallée du Rhin par le plateau suisse.

Deux villes : Chambéry, la capitale délaissée (1562), et Genève, la « désirée » qui s'est toujours dérobée, ont, depuis le premier millénaire, créé une bipolarité de l'espace savoyard en deux sous-ensembles :

- La Savoie méridionale très monolithique et
- La Savoie du Nord morcelée avec des extensions et des acquisitions plus tardives.

Comment les 1,2 million d'habitants des deux départements ressentent-ils aujourd'hui l'appartenance à cette entité ? Y a-t-il une Identité Savoyarde alors que 50% des

habitants ne sont pas natifs de l'un ou l'autre département ?

Il y a une identité de nature historique puisque pendant plus de huit siècles l'histoire de la Savoie a été politiquement différente de celle du reste de la France et il en persiste quelques souvenirs.

Cette identité est ressentie à trois niveaux :

- Depuis 1860, une identité nationale française ;
- Dans les deux sous-ensembles :
 - Savoie du Nord avec des agrégations très différentes et la proximité de Genève ;
 - Savoie du Sud avec une forte cohésion autour de Chambéry.
- Des appartenances régionales qui dans le Genevois sont singulièrement sous l'emprise de la ville de Genève, laquelle est souveraine mais enclavée. Le rôle constant de Genève sera d'être le centre économique de son environnement savoyard.

Du Moyen Âge à nos jours la vie politique et économique de la Savoie est une succession d'alternances entre :

- une prépondérance d'une Savoie unitaire ;
- une prépondérance de la méridionale sur la septentrionale et vice versa ;
- avec toujours le rôle économique et surtout religieux à partir de 1536 en toile de fond.

Au XVII^e siècle les relations entre Genève et la Savoie sont au plus bas.

Le XVIII^e siècle voit le rigorisme calvinien s'affaiblir, c'est une période de détente avec la Savoie du Nord jusqu'au coup d'arrêt de la Révolution française et de l'annexion de la Savoie à la France en 1792.

Chambéry reprend la prépondérance grâce au tout nouveau département du Mont-Blanc. Mais dès 1798 la République de Genève est annexée à la France, elle devient chef-lieu du département du Léman et la Savoie du Nord revient dans son giron. Ainsi pendant 16 ans la Savoie du Nord sera séparée de la Savoie méridionale.

Les années 1814 à 1816 qui suivent la chute du I^{er} Empire représentent un tournant capital dans les destins de la Savoie, Savoie du Nord et de Genève ; bien des recompositions territoriales ont lieu et, en 1815, Genève entre comme canton dans la Confédération helvétique avec comme prime au vainqueur

deux zones franches sur sa frontière du Pays de Gex et sur celle de la Savoie du Nord.

Pour satisfaire les préoccupations sécuritaires de Genève le congrès de Vienne institue une zone de neutralisation importante en Savoie, une véritable Arlésienne qui survivra jusqu'en 1928 après la première guerre mondiale.

Pour la Savoie, durant cette première moitié du XIX^e siècle, apparaissent les divisions administratives de Chambéry et d'Annecy qui formeront les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Dans cette même période les idées d'unification de nation pointaient partout en Europe occidentale. Guerres, alliances, tractations, Napoléon III y trouve son compte et nous voilà en 1860 avec l'idée d'Annexion de la Savoie à la France.

Napoléon III sait « convaincre » les Savoyards et en particulier les plus réticents du Nord à lui accorder un véritable plébiscite ces 22 et 23 avril 1860 moyennant une « grande zone franche » qui durera 59 ans et qui mettra en quelque sorte les zoniens hors du droit commun français.

C'est la première guerre mondiale qui va rapidement gommer ces particularismes et rappeler à tous les Savoyards qu'ils sont Français.

La Suisse sortant de la guerre avec un profil bas, les notions de zones sont révisées alors que le franc français ne cesse de se déprécier par rapport au franc suisse.

Les relations franco-suisse sont au plus bas durant cette décennie 1921-1932 et jusqu'en 1970 on pourra dire que la Savoie du Nord était sous l'éteignoir du pouvoir régional et central et sans concertation avec son voisin suisse.

Communauté Européenne aidant, les échanges zoniens ne représentent guère plus de 2% du volume des échanges entre la France et la Suisse.

Réveil à partir des années 1970

La décentralisation, la création de la Région Rhône-Alpes, le transfert du pouvoir exécutif au président du Conseil général donnent un vrai souffle à la région.

La Suisse de son côté, dès 2002, conclut des Accords bilatéraux dans le cadre de la politique de Schengen, ce qui débouche sur l'ouverture du marché du travail suisse aux ressortissants de la communauté européenne et réciproquement. Nous assistons alors à une réactivation et à une réaffirmation de la Savoie du Nord.

Ce qui caractérise actuellement la Savoie du Nord c'est l'intensité de ses relations avec Genève dont elle est, avec le Pays de Gex, le bassin d'emplois.

L'effectif des frontaliers travaillant dans le canton de Genève a connu une progression spectaculaire. De quelques centaines en 1960 elle atteint en 2011 près de 100 000 personnes si on y inclut les fonctionnaires internationaux. Les « pendulaires » savoyards viennent de 194 communes sur les 294 de la Haute-Savoie.

Ces travailleurs paient des impôts à Genève qui depuis 1973 rétrocède une partie aux départements d'origine des frontaliers. Ce sont les fameux « fonds frontaliers » qui en 2010 ont rapporté 127 608 millions d'euros à la Haute Savoie. 60% de ces fonds vont aux communes des frontaliers et le reste est réparti entre les cantons et le département. En gros, chaque frontalier rapporte 700 euros par an à sa commune de résidence.

Au total, en Haute-Savoie, un actif sur quatre travaille en Suisse. Cette situation actuelle est-elle pour la Savoie du Nord l'opulence, voire le rêve ? La réalité est certes plus complexe et le professeur cite Robert Borrel qui dit : « La prospérité d'aujourd'hui porte en elle les problèmes de demain ».

Genève n'a jamais été au sens plein du terme une capitale régionale, elle est une métropole d'activités tertiaires, pourvoyeuse d'emplois et dont les forces de travail proviennent essentiellement des cités dortoirs de la périphérie française. Elle est fortement orientée vers ses activités internationales et certains Genevois admettent que « leur ville au regard presbyte, s'est habituée à regarder

au loin par dessus son proche environnement ».

Elle n'investit plus dans les secteurs productifs savoyards mais cherche à résoudre ses problèmes de logement en les exportant sur sa périphérie, ce qui amène à la fois la cherté de la vie en Savoie du Nord ainsi que l'énorme problème du trafic automobile. On enregistre sur les routes 500 000 franchissements de frontière par jour, dont 60% par les frontaliers.

Cette situation force une recherche concertée d'aménagement du territoire. Projets et initiatives ont vu le jour par la coopération transfrontalière (ex : le CEVA).

L'agglomération franco-valdo-genevoise est en gestation, ce grand bassin d'activité humaine regroupe déjà les 860 000 habitants des 210 communes sur une étendue de 2000 km².

« Ainsi les 180 000 habitants de la cité de Calvin pourront-ils animer une métropole régionale dans un espace ouvert entouré de frontières dématérialisées et où les antagonismes religieux et politiques appartiennent au passé ».

Le rôle géopolitique de la Savoie du Nord pourrait bien être un rôle d'articulation et de liaison entre la Suisse et l'espace Rhône-Alpes.

Le grand historien conscient des problèmes à venir a conclu son magistral exposé par ce mot de Talleyrand « La politique et la conduite des affaires sont le choix entre plusieurs inconvénients ».

Manfred Schmitt

SORTIES SALÉVIENNES

Visite de Paysalp et des meulières de Vouan

Le 4 juin, une trentaine de Saléviens ont pris la route pour Viuz-en-Sallaz à l'invitation de Roger Desbiolles, le directeur de Paysalp. La matinée a été consacrée à la visite du musée paysan où nous avons pu découvrir la vie quotidienne en Faucigny au début du XX^e, héritée des siècles précédents. Nous avons été enthousiasmés par les explications et l'humour du très jeune guide Yannick

Chavanne. Après avoir pique-niqué au bord du lac de Ville-en-Sallaz, Martine Desbiolles, guide du patrimoine, nous a fait découvrir les fabuleuses meulières de Vouan. Exploitées depuis les Romains, c'est peut-être plus de 100 000 meules qui ont été extraites pendant près de 2 000 ans dans la roche de grès de la montagne de Vouan. Les recherches archéologiques de ces dernières années n'ont pas encore élucidé tous les secrets de cette exploitation. C'est sans conteste un site de niveau mondial qui mérite d'être connu et préservé.

Claude Mégevand



En visite au château de Sallenôves

Au sortir de mille ans et de mille péripéties, le château de Sallenôves renoue patiemment avec sa lointaine mémoire² et sa prestance seigneuriale... Érigé sur un promontoire rocheux (La Motte) dans son écrin de verdure, il attire le regard et suscite la curiosité. Désormais veilleur impassible, cet ancien château fort fut longtemps une forteresse militaire, veillant sur ses plaines fertiles, ses voies commerciales reliant Genève à Lyon, via Chambéry, ou vers l'est, en direction d'Annecy, et sur la jonction des Petites et des Grandes Ussets. Il offre l'allure tranquille de cette pérennité des temps dont l'Histoire est friande, puisque l'éternité lui sera toujours refusée. Le château de Sallenôves met en garde d'entrée de jeu : il ne relève pas de la commune du même nom (jadis appelée Chatonay) mais de sa voisine, Marlioz. Malgré ses origines primitives, dont témoignent plusieurs vestiges de son mur d'enceinte (la tour de Bognes), son nom originel « Sala nova » datant du XI^e siècle signifie « salle neuve » ou « nouvelle maison ». On accède à son porche d'enceinte par un chemin sinueux (versant nord) entouré de fossés secs, larges et profonds, témoins de son rôle défensif, sous une voûte d'hêtres et de chênes ; à droite, se détache une partie de son rempart d'origine construit en pierres du pays (cailloux, galets des Ussets, blocs de calcaire du Salève) surélevé de sa tour maîtresse, donjon quadrangulaire, dit encore « tour César ».

² *Raconte-moi le Château de Sallenove*, par l'Association « Lo Z'amis d'Sallanûve », grâce au dynamisme contagieux de Maryse Dupont.

C'est là que Mme et M. John Eardley, accompagnés de leur fils, nous reçoivent, environ cinquante membres de La Salévienne et des Amis de Sallenôves, avec quelques rafraîchissements disposés sous les ombrages. Il fait si chaud en ce 9 septembre après-midi ! Grâce à eux, le charme champêtre et seigneurial des lieux opère d'emblée ; à gauche, une vaste pelouse plate inondée de soleil (orientation sud-ouest), puis l'antique four à pain ; à droite, à l'aplomb de la cour pierreuse, l'élégante façade à l'éclat minéral presque pâle, agrémentée de fenêtres Renaissance (pierres de molasse finement taillées et sculptées), subtil contrepoint à la haute stature médiévale, percée de meurtrières, et flanquée de ses tours carrées, à gauche la Tour Salle, à droite la tour du Carré, ou tour du Midi. L'ensemble est coiffé de toitures (tuiles orangées) magnifiquement restaurées par Mme Edith Eardley-Schurch, actuelle propriétaire. La visite commence par le corps d'entrée et son énorme porte, construit entre le donjon et la tour du Carré. John, notre guide, nous précède, attentif et passionné, en digne petit-fils de M. Emile Schurch, dernier acquéreur en 1930 du château alors très délabré (la ferme et les communs furent ravagés en 1934 par un violent incendie).

En quelques lignes, voici l'étonnante histoire de cette illustre maison du comté du Genevois (une lignée donnera les Viry), qui se ralliera au XV^e siècle au comté de Savoie. Au XII^e siècle, Humbert de Sallenove reçoit le château par un acte de donation, il résidera alors dans la tour maîtresse, le donjon (tour César). Ses descendants aménageront progressivement le château. La « tour Salle » reliée au donjon par une courtine, deviendra le nouveau lieu de résidence et d'exercice du pouvoir. Le corps de bâtiment sera pourvu d'une grande salle à l'étage, la « salle des Chevaliers ». Le XV^e siècle voit l'apogée des Sallenove avec Guigues, brillant administrateur, et vassal d'Amédée VIII. La Renaissance modifiera l'aspect de la forteresse et imposera un certain confort domestique, par le réaménagement de la cuisine du rez-de-chaussée, dotée d'une cheminée en molasse de la largeur de la pièce, d'un cendrier ou « potager », et du déplacement ingénieux de l'ancien puits (18 m de profondeur) à côté de la cuisine, pourvue - ô modernité ! - d'un système d'arrivée d'eau courante, par le

truchement d'un réservoir creusé dans la pierre : la « pierre à eau » datée 1473.

Au XVI^e siècle Antoine, nommé baron de Sallenove par le duc de Savoie, conforte le caractère défensif de cette riche demeure avec de nouvelles meurtrières. De cette époque datent le corps d'entrée donnant accès à la « haute cour », l'agrandissement des fenêtres, l'aménagement des cheminées et l'installation de latrines. Au siècle suivant, Alexandre de Sallenove prend une place importante dans l'histoire de la Savoie et de la France ; lui aussi poursuit l'enrichissement de la demeure, escalier de pierre muni de mains courantes en pierre encastrées dans la muraille, cheminée gothique dans la salle des chevaliers, jolie petite chapelle privée dédiée à sainte Catherine, et la transformation de la tour du Carré en résidence seigneuriale, pourvue de la célèbre fenêtre d'angle à meneaux (curiosité architecturale unique dans la région) dans la chambre dite « de la princesse ».

Hélas, son fils, Charles de Sallenove, instable, s'embourbe, un peu malgré lui, dans de sombres conflits politico-financiers ; héritier malheureux, il entraînera dans sa chute la baronnie de Sallenove avant de léguer la propriété lourdement endettée à son cousin Pierre de Montluel. Elle sera plus tard cédée au duc de Savoie, puis à la famille Marmier, puis aux Livron, puis aux Pingon... Survient la Révolution qui fera du château une ferme, laquelle sera transmise aux Scott, puis vendue aux Daudens et enfin à la famille Schurch. La boucle est-elle bouclée ? Non, car un mystérieux occupant, très bruyant, hante les ruines de la tour César, par les soirs d'orage : le fantôme du cheval d'Aymon de Sallenove, amoureux éconduit de la jolie Berthela, mais chevalier déloyal, qu'une main céleste porteuse de foudre a projeté en pleine nuit dans les eaux tumultueuses des Usses.

Les légendes, contrairement à l'Histoire, se savent éternelles.

Marie-Claire Bussat-Enevoldsen



L'abbaye de Bonlieu

La journée, déjà fort remplie, se termina par la visite de l'ancienne abbaye de Bonlieu au bord des Usses. Entraînés par Maryse Dupont, guidés par Françoise Marié nous découvrîmes

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

les restes de ce prieuré fondé dans le XI^e siècle par les religieuses de Chamarande, dans la paroisse de Chilly, qui avaient été obligées de quitter leur couvent en grande partie emporté par un torrent. En 1165, le comte Amédée 1^{er} de Genève fonde, dote et érige le prieuré de Bonlieu dans l'ordre cistercien. C'est en 1247 ou 1248 que le prieuré prit le titre d'abbaye.

Malgré les donations faites au couvent et les revenus qu'il tirait de ses terres, il était toujours en proie à des difficultés financières.

Les XVI^e et XVII^e siècles furent une période particulièrement difficile pour l'abbaye. Les Bernois et les Genevois pillent le couvent. Puis viennent les incendies, en 1593, en 1628. Ce dernier incendie décida la congrégation à abandonner ce couvent par trop isolé et éloigné des secours et les religieuses allèrent s'installer à Annecy dans le faubourg du Bœuf en 1644. Ce monastère prit le nom de Bonlieu et l'ancien couvent devint « le viel bonlieu ou bonlieu des champs ». Vendu comme bien national à la Révolution, la chapelle est transformée en grange et écurie.

Malgré toutes les transformations que celle-ci a subies au cours des siècles, on peut y voir un certain nombre de restes très parlants.

C'était un édifice en forme de croix latine à nef unique, de deux travées, voutée en berceau brisé, les arcs doubleaux limitant les travées sont encore visibles de même que la façade munie d'une fenêtre haute surmontée d'un arc en plein cintre. On voit toujours l'épais linteau de son portail reposant sur deux corbeaux moulurés. À l'intérieur de la grange on voit un élément d'ogive de la voûte et une baie en plein cintre percée dans le mur ouest. Un bâtiment d'époque Renaissance montre encore sa fenêtre à accolade et le linteau de la porte de l'étage avec le blason d'une abbesse de 1590 ou 1596.

Il nous faut remercier « Lo z'amis d'Sallanûve » (Les amis de Sallenôves) et leur présidente qui ont su intéresser les propriétaires, Gaston Mégevand puis ses neveux Didier et Michel Dupont, à ce patrimoine qui n'était pour eux qu'un simple bâtiment agricole.

Un grand merci pour cette visite qui clôtura dignement cette magnifique journée.

Marielle Déprez

DONS

Cinq numéros de la revue **Annessi**, un ensemble de 18 numéros de **l'Almanach savoyard** entre 1979 et 2005, une collection de **Kronos**, revue d'histoire et d'archéologie de l'Albanais : n° 1 à 4 ; 6 à 13 et 16 à 18 – Don de Dominique Barbero.

Quatre bulletins mensuels de la société d'histoire naturelle de Haute-Savoie 1969-1970 - Don de Claude Mégevand.

Croquis minute : **paysages, bêtes et gens du Chablais d'en-haut, d'en bas et au-delà** par Bernard Lacroix, texte de Jean-Michel Lacroix - Don des auteurs.

Ciels, arbres et labours : 24 gouaches et poèmes de Bernard Lacroix - Don de Bernard Lacroix.

À genoux devant la Gaule par Saint-Chamarand. 1936. Édition Bibliothèque de la zone Franche et du cartel des Gaules. Gaillard Haute-Savoie.

Suisse préhistorique : des origines aux helvètes par Marc R. Sauter 1976.

Revue historique des armées n° 263 : Louis XIV roi de guerre et n° 264 : France – Grande Bretagne. Don de Didier Dutailly.

L'ultimo sussalto di un re : abdicazione ed arresto di Vittorio Amedeo II par Mario Ogliaro, 2011, 124 p.

Les itinéraires gallo-romains en Rhône-Alpes par Xavier Alix, Brigitte Guilhermin et Angel Sanhueza. Éditions EMCC, 2010, 128 p. - Don de C. Mégevand.

Ouvrir la voie : relier hommes et territoires en Rhône-Alpes. EMCC, don de l'UPA. 2011, 168 p.

Histoire de Genève, des origines à 1798. Société d'histoire et d'archéologie de Genève. 1951, 564 p. Don de C. Mégevand.

Merci aux généreux donateurs !

ÉCHANGES

Les Cahiers du Musée : Notes et anecdotes sur la vie quotidienne dans le Chablais d'autrefois par Bernard Lacroix, directeur du Musée d'art et de folklore régional de Fessy. n° 3 et de 5 à 10.

Bulletins de 2008 et 2009 - Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Une abbaye de montagne : Sainte-Marie d'Aulps ; son histoire et son domaine par ses archives. Inclus un cédérom : Reconstitution et édition du chartier 1097-1307 par Arnaud Delerce. Document d'histoire savoyarde, Vol. V, 305 p.

ACHATS

Raconte-moi les chemins de Sallenôves. n° 2, Juin 2003, Association Lo z'amis d'Sallanûve, 31 p.

Les dictons n° 3, juin 2004. Association Lo z'amis d'Sallanûve.

« **Bella Louison** » **Chansons traditionnelles en Haute-Savoie : 100 ans de collecte de Servettaz à nos jours.** (Livre + cédérom). 64 p. Quelques exemplaires en vente à La Salévienne.

GENAVA - Mémoires et documents du Musée d'art et d'histoire de Genève. Années 1931, 1936, 1937, 3 volumes de 250 à 300 pages env. ; Année 1934, 320 pages ; Année 1955, publication mensuelle annexe, 120 pages env.

Genève et ses peintres, 138 pages, - papier.

Voyage en Suisse de Victor Hugo, 157 pages.

Histoire Suisse en un clin d'oeil de Joëlle Kurtz – 2004, 150 pages env., couverture souple.

Histoire de la Savoie, 1963, 120 p. env.

La Suisse de Denis de Rougement, 150 pages env.

ÉCHOS SALÉVIENS N° 19

Vous avez dû le recevoir pendant le courant de l'été. Il a été envoyé aux adhérents ayant cotisé en 2010. Merci à Jean-Pierre Chauvet qui a succédé à Maurice Baudrion pour diriger cette édition. Des Échos avec des articles très variés, abordant les catastrophes naturelles en Savoie et en Suisse voisine (Danielle Decrouez) ; Chaumont et la famille de Thiollaz (Laurent Perrillat), Louise Péronne de Thiollaz (Claude Constantin de Magny), un mariage en

1709 à Beaumont (Suzanne Girod) ainsi que Marcel Griaule et le président Azaña à Collonges (Luc Franzoni).

Cadeaux de fin d'année :

Pensez à offrir des livres sur la Savoie publiés ou proposés à la vente par La Salévienne ainsi que le DVD « Le Royaume partagé ».

SITE INTERNET LA SALÉVIENNE RECHERCHE WEBMASTER !

Lionel Saumon, notre co-webmaster, nous quitte ! Après six ans de bons, loyaux et inappréciables services et contributions pour faire exister le site de La Salévienne, Lionel, souhaitant se consacrer plus entièrement à ses autres passions, nous a fait part de son souhait de céder sa place.

Lionel, ç'aura été des centaines d'heures de travail acharné consacrées à la construction du site de La Salévienne. Tant de labeur et d'énergie ont produit leurs fruits puisqu'à l'heure actuelle, le site enregistre plus de 33 000 visites par an !

Tout en regrettant son départ, nous ne pouvons que le remercier chaleureusement pour l'œuvre réalisée, et lui souhaiter plein de joies dans ses nouvelles activités.

Nous lui cherchons donc un successeur car nous avons le dessein de procéder à une refonte du site afin de mettre en valeur son contenu considérable (1 gigaoctets de données réparties dans 4 026 fichiers).

Nous en profiterons pour entreprendre une redynamisation permise grâce aux nouvelles techniques qui sont à notre disposition aujourd'hui.

Rien de très compliqué en soi... mais de bonnes connaissances et du temps sont nécessaires.

Pour toute personne intéressée, merci de me contacter : gerard.lepere@sfr.fr.

G. Lepère



LE BÉNON CHANGE DE MAINS

Après quinze années et cinquante-six numéros du Bénon, Marielle Déprez a souhaité « passer la main ». Dominique Miffon a bien voulu prendre sa succession. Un grand merci à Marielle qui a tenu bon avec persévérance, qualité et régularité notre journal interne qui est un lien, me dit-on souvent, très apprécié. Un grand merci à Dominique qui relève le défi de la continuité dans le même sillage. Au sein du bureau, Marielle garde la responsabilité du Bénon... sans avoir à en assumer la réalisation. Pour vos idées d'articles, envoyez vos propositions à :

dominique.miffon@wanadoo.fr. On sait que l'on peut compter sur Dominique pour assumer cette continuité vers le numéro 100 !

Claude Mégevand

CARNET

NOS PEINES

Nous avons appris avec tristesse les décès de :

Madame Solange Piquin, née Ganière, membre de La Salévienne.

Madame Colette Baudrion, belle-mère de Maurice Baudrion, membre actif du bureau de La Salévienne.

Aux familles éprouvées, La Salévienne présente ses sincères condoléances.

NOUVEAUX MEMBRES

Pierre BRAND de Seynod

Jean-François CHABERT d'Étrembières

Catherin GILLABERT de Veyrier (Suisse)

Jean TAPONIER de Veyrier-du-Lac

FÉLICITATIONS AUX SALÉVIENS

Le 30 septembre 2011, **Claude Barbier** a été nommé par les présidents des sociétés d'histoire de Savoie, **président de l'Union des sociétés savantes de Savoie**. Il succède à André Palluel-Guillard. Toutes nos félicitations et notre confiance à Claude et

tous nos remerciements à André Palluel-Guillard, l'un des meilleurs historiens de La Savoie et ami intime de La Salévienne.

Notre président **Claude Mégevand** représente **La Haute-Savoie à Patrimoine rhônalpin** au côté de Yves d'Yvoire. Cette association, soutenue par la région Rhône-Alpes, fédère les associations du patrimoine de la région ; elle est un vrai réseau des acteurs du patrimoine.

www.info-patrimoine-rhonalpin.org

L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE SAVOIE

L'Union des sociétés savantes de Savoie, désormais présidée par Claude Barbier, compte une vingtaine de sociétés dont le critère d'adhésion principal est la publication régulière d'ouvrages sur la Savoie. Le 17 juin l'Union a adopté son blason qui devra être promu et utilisé par chacune de nos sociétés. Il sera donc notre « bannière commune ». Dessiné gracieusement par Yves Connac de l'Académie Salésienne, il figure déjà sur les pages du site de La Salévienne. Nous vous le présentons ici en noir et blanc : les quatre quartiers du blason sont en fait de gueules (rouge).



À LIRE, VOIR, ENTENDRE

EXPOSITIONS

Maison du Salève à Présilly

Le Faucigny : une annexion dans l'Annexion, jusqu'au 16 octobre, exposition réalisée par l'Académie du Faucigny.

La grande zone franche, jusqu'au 31 mars 2012.

En 1860, en contrepartie de son annexion à la France, la Savoie du Nord devient un vaste territoire de libre-échange avec Genève, une zone économique, fiscale et douanière au statut particulier. Cette exposition est réalisée en partenariat avec notre association.

Chartreuse de Pomier

Dimanche 27 novembre, soirée Littérature et Musique en hommage à Jean-Jacques Rousseau dont on commémorera en 2012 le troisième centenaire de la naissance. Avec François-René Duchâble au piano et Alain Carré, comédien. Séances à 16 heures et 19 heures.

Renseignements sur www.chartreuse-de-pomier.fr

Carouge

Jusqu'au 6 novembre le Musée de Carouge propose une exposition des pièces sélectionnées pour la 13^e Biennale de céramique sur le thème de la Boîte. En outre, le Musée présente dans le cadre de ses jardins les sculptures en céramique de l'artiste croate Drazen Vitolic. Renseignements au +41 22 342 33 83.

Genève

Jusqu'au 30 octobre, la Fondation Baur — Musée des arts d'Extrême-Orient — nous offre à contempler sous le titre **Pierres habitées** l'exposition "poteries-pierres", œuvres de Daniel de Montmollin, frère de Taizé, qui a acquis une réputation internationale par ses recherches sur les émaux à base de cendres végétales. Chacune de ses expositions constitue un événement pour les amateurs de céramique. Potier, poète, philosophe, humaniste à la croisée de l'art et de la science, il crée une œuvre enracinée dans la nature, la terre et ses métamorphoses. Renseignements au +41 22 704 32 82.

La Maison Tavel accueille jusqu'en février 2012 une exposition présentant différentes thématiques de l'œuvre photographique de **Gérard Pétremand, photographe genevois**. « J'essaie de provoquer un nouveau regard... j'aime jouer avec ce qui dérange, ce qui interpelle. » Ainsi s'exprime l'artiste sur le travail qu'il poursuit depuis quarante ans. À voir ou à redécouvrir !

PUBLICATIONS

La Salévienne salue la parution de « **Lé Kmoune in Savoué** », autrement dit un lexique français-franco-provençal du nom des communes de Savoie. Cet ouvrage, réalisé grâce à Christine Bernard, est le fruit d'un

travail consciencieux de recherche auprès de nombreux patoisants. Il est préfacé par Louis Terreaux, président de l'Académie de Savoie et il a été initié par Malika Benarab-Attou, une Savoyarde d'origine... Kabyle, députée de Savoie au Parlement européen, membre de la commission Culture, et sensible à tout ce que véhiculent les langues vernaculaires : « parler une langue, c'est penser et sentir le monde d'une manière singulière », dit-elle. « À l'heure d'une planète mondialisée et d'un monde complexe et mouvant où l'un des enjeux consiste à changer nos visions, nos approches mentales, intellectuelles et sensibles, accéder à la diversité des productions humaines langagières, c'est s'ouvrir des chemins nécessaires. ».

En pratique, ce lexique sera un outil pour les élus qui souhaiteraient inscrire le nom de leur commune en français et en francoprovençal, dans sa variante savoyarde, sur les panneaux d'entrée de ville. À noter dans les remerciements, le nom de notre président qui a apporté une très légère contribution.

Et pour tous ceux qui ont « un certain plaisir à partager des mots et des intonations qui nous émeuvent », ce lexique est disponible sur internet à l'adresse :

www.malika-benarab-attou.eu. Ce fascicule sera prochainement en vente à La Salévienne.

IL ÉTAIT UNE FOIS

LES FAUSSES APPARITIONS DE LA VIERGE À SAINT-JORIOZ EN 1879 OU LES RÊVES BRISÉS D'UNE PAUVRE BERGÈRE

Le 19 août 1879, « à la chute du jour », « une jeune fille de 15 ans, Bosse Jacqueline, fille naturelle de Rose Aimée Noémie, née le 28 juin 1854 à Saint-Jorioz, où elle est bergère chez le nommé Cottin Jean, fermier dans cette commune, faisait paître son troupeau sur une colline, près d'un bois qui entoure la ferme de son maître et domine le village de Monnetier¹, territoire de ladite commune. » Ainsi commence le rapport du maréchal des logis Collomb adressé, le 30 août 1879, sous le couvert de sa hiérarchie, au préfet de la Haute-Savoie², et s'achèvent

les apparitions supposées de la Vierge à Saint-Jorioz !

La 1^{ère} « apparition »

Tout commence, en effet, le 19 août 1879 en fin d'après-midi. Jacqueline Bosse montre au jeune fils du fermier, Jean-François, 8 ans, et à Frédéric Chappaz, 11 ans, une lampe (une boîte de cirage remplie d'huile dans laquelle elle a mis une mèche) qui brûle « au milieu des branchages d'un petit sapin ». Elle explique aux deux enfants qu'elle voit au-dessus de cette lumière « une belle dame vêtue de blanc avec ceinture bleue, les cheveux noirs abondants s'épandant sur les épaules, les pieds nus ». Le plus extraordinaire est qu'elle parle à cette dame qu'ils ne voient pas, mais dont ils entendent les paroles. Le premier dialogue est connu :

« Qui êtes-vous ? » demande Jacqueline Bosse. Et les deux enfants d'entendre la réponse inimaginable : « Je suis la mère de Dieu. ». La jeune fille poursuit : « Que voulez-vous ? ». « Des prières » répond la voix. « Quelles prières ? » demande Jacqueline. « L'Ave maris stella »³. Le dialogue s'arrête là, laissant les deux garçons saisis de stupeur.

Frédéric Chappaz, une fois revenu de cette énorme surprise, se précipite, bien évidemment, au village pour annoncer à tous l'apparition miraculeuse qui vient de se produire, il en est témoin. Le petit Jean-François affirme même que lui aussi a vu « la dame » et qu'il aurait bien voulu « jouer avec sa ceinture » !

Interrogée par les habitants du village, puis, le surlendemain, par le curé⁴, la jeune bergère précise que d'autres apparitions devraient se produire dans les prochains jours, qu'il y en aurait 18 au total et qu'à la fin s'opérerait un grand miracle. Une note est adressée à l'évêque d'Annecy, Monseigneur Isoard⁵, tout nouveau à ce siège, puisqu'il n'a été nommé que le 15 mai 1879. Le curé de Saint-Jorioz et l'évêque vont observer le silence le plus total sur cette supposée apparition et conserver une attitude de neutralité absolue teintée de scepticisme. Dans la foulée, *L'Union Savoisiennne*, journal catholique et monarchiste de la Savoie, garde un épais silence sur l'évènement.

La Vierge, dans les jours suivants et toujours en fin d'après-midi, apparaît deux fois à Jacqueline Bosse, du moins si l'on en croit les dialogues qu'elle entretient avec une voix de « femme, douce, bien timbrée, mais peu forte ». La rumeur dépasse vite les limites du village de Saint-Jorioz et atteint rapidement Annecy où, de rumeur, elle se mue en certitude qu'il « se passe des choses extraordinaires à Saint-Jorioz » et qu'on « veut cacher la vérité ».

La foule et les gendarmes

Le mardi 26, « à six heures et demie du soir », Jacqueline Bosse, en présence de 800 personnes⁶, parle à la Vierge qui lui demande que « soit érigée à l'endroit même de ses apparitions une chapelle dédiée à Bernadette ». La Vierge précise, les témoins l'entendent, qu'elle reviendra le lendemain. Sur instructions du préfet, la gendarmerie assure l'ordre et discrètement enquête sur l'évènement.

Le 27, pressentant que la foule allait grossir encore, la gendarmerie surveille le village. De fait, « 1 200 pèlerins et curieux » marchent le soir vers le lieu des apparitions. Un témoin rapporte une partie du dialogue établi entre le petit garçon, la bergère et la voix :

« Pourquoi n'êtes-vous pas venue tout à l'heure ? »

« *Le Seigneur ne m'avait pas envoyée* »

« Saint-Jorioz se convertira-t-il ? »

« *Des bras sont levés au ciel pour lui* »

Des Annéciennes font demander :

« Et Annecy ? »

« *Annecy, une ville que j'aime beaucoup* »

Les gendarmes interviennent pour disperser la foule et interrogent les enfants. Un premier procès-verbal est dressé sans que quoi que ce soit ne soit relevé à l'encontre de quiconque. Le lendemain, jeudi 28, « les pèlerins et curieux atteignent le chiffre de 1 800 à 2 000 personnes ». Le maréchal des logis Collomb rapporte : « la manifestation devenait imposante et prenait un caractère de nature à nécessiter l'intervention de l'autorité, d'autant plus que la majeure partie de ces personnes croyait réellement à ces visions miraculeuses ».

Un témoin raconte la scène. « La foule prie ; dix heures, onze heures, minuit se passent, et

l'on attend toujours. Enfin, vers une heure, l'enfant s'écrie : *la velia* ! Mais l'apparition s'enfuit... ». La foule se tient désespérée, ne sachant trop que faire : la Vierge n'est pas venue, mais demain peut-être ? Une partie des curieux et pèlerins se prépare à passer la nuit sur place.

Le pot aux roses et la sanction

Les gendarmes procèdent, dès le 30 août au matin, à un interrogatoire des deux garçons. Le jeune Jean-François Cottin finit « par révéler que ce qu'il avait avancé de ces prétendues apparitions n'était que le résultat d'une leçon que lui avait apprise la bergère Bosse Jacqueline, avec laquelle il couchait.⁷ »

Poursuivant leur enquête ils interrogent Jacqueline Bosse pendant « deux heures au moins ». Elle entre rapidement dans la voie des aveux et déclare qu'elle « n'a jamais vu la Vierge, que c'est elle-même qui fait devant la foule les demandes et les réponses dans le dialogue qu'elle feint d'avoir avec ce personnage mystérieux. » Se piquant au jeu, elle invente alors que « toute cette manœuvre lui a été demandée par des personnes dont elle ne peut faire connaître les noms ». Mais se reprenant immédiatement, elle déclare : « C'est moi qui ai imaginé tout cela dans l'espoir, qu'en raison des faveurs spéciales que le ciel m'accordait, je serais reçue dans un couvent et y serais traitée comme une sainte. Personne ne m'en a suggéré l'idée. »

La nouvelle de la supercherie se propage à la vitesse de l'éclair et tout le monde, fort déçu, rentre chez soi. Saint-Jorioz et le hameau de Monnetier retrouvent calme et tranquillité et s'empressent d'oublier cette mésaventure. Certains n'hésitent cependant pas à dire que « si cela s'était avéré vrai, la fortune de Saint-Jorioz et de ses habitants était faite ! »

Le juge d'instruction du Tribunal correctionnel d'Annecy ne plaisante pas avec cette affaire. Il délivre un mandat d'arrêt et la bergère Jacqueline Bosse se retrouve incarcérée à la prison d'Annecy le 9 septembre 1879 au soir. Au juge d'instruction elle avoue très vite qu'elle est ventriloque : elle répondait elle-même à ses propres questions. « Les réponses de la Vierge paraissaient venir de loin et même d'en haut.

L'illusion était complète tant la jeune fille savait bien jouer son rôle de ventriloque. Seulement pour que l'effet se produise, il fallait se trouver derrière elle ; autrement la réponse n'arrivait pas. »

Le samedi 27 septembre, elle passe en jugement au tribunal correctionnel d'Annecy présidé par M. Bontemps. *L'Indicateur de la Savoie* rend brièvement compte de l'audience : « La comédie de Saint-Jorioz vient d'avoir son dénouement. Convaincue d'imposture, la jeune fille, Jacqueline Bosse, âgée de 15 ans, a été condamnée à être enfermée jusqu'à 20 ans dans une maison de correction... ».

En fait, poursuivie pour « prévention de fausses nouvelles tendant à troubler la paix publique », elle est acquittée des faits de prévention. Toutefois, à la demande du procureur, il est fait application de l'article 66 du Code pénal : « Lorsque l'accusé aura moins de seize ans, s'il est décidé qu'il a agi sans discernement, il sera acquitté ; mais il sera, selon les circonstances, remis à ses parents, ou conduit dans une maison de correction, pour y être élevé et détenu pendant tel nombre d'années que le jugement déterminera, et qui toutefois ne pourra excéder l'époque où il aura accompli sa vingtième année. »⁸ Jacqueline Bosse part donc en maison de correction pour plus de cinq ans, ce qui n'est pas rien !

La presse régionale et l'affaire

Les premiers journaux à se manifester sont ceux de la gauche républicaine et anticléricale tel *Le Patriote Savoisien*. Dès le 29 août 1879, un entrefilet annonce : « Notre-Dame de la Salette n'a qu'à se bien tenir et Notre-Dame de Lourdes aussi. Saint-Jorioz va prochainement leur faire concurrence. On annonce qu'une hallucinée de cette commune a été gratifiée de l'apparition de la Vierge. La gent pèlerinante des communes circonvoisines se remue. Les cabaretiers de Saint-Jorioz se croient déjà millionnaires ».

Le 31 août 1879, malmenant quelque peu les faits, il conclut ainsi son article sur « le miracle qui met en émoi toute la gent dévote des environs d'Annecy » : « Devant la foule, le brigadier a alors interrogé la jeune servante et l'a priée d'appeler la Vierge. Les réponses de cette fille étaient plus qu'embarrassées et il

était facile de se convaincre qu'elle était sous l'impression d'un fanatisme calculé, car elle a fini, pour se tirer d'embarras, par prendre des crises de nerfs, absolument comme à la comédie »

Pour *Le Patriote Savoisien*, comme pour son confrère *L'Allobroge*, ces prétendues apparitions sont un coup monté : « Ce ne serait, paraît-il, pas la première fois que de pieux personnages de la région auraient essayé de faire naître un miracle⁹. Il faut avouer que dans un archidiocèse, placé sous la direction d'un prélat tel que Mgr. Pichenot¹⁰, l'aventure pouvait tenter les malins... La complète réussite de la ridicule supercherie qui amène chaque jour tant de pèlerins à la grotte de Bernadette Soubirous devait fatalement mettre martel en tête à de pieux farceurs de Savoie. Les bords du lac d'Annecy sont charmants, ils attirent... Quelle contrée pourrait être mieux choisie pour établir une concurrence à Lourdes et à la Salette ? Ce raisonnement a fort bien pu germer dans l'imagination d'audacieux spéculateurs ».

À partir du 12 septembre 1879, *Le Patriote Savoisien*, et avec lui tous les anticléricaux de Savoie, vont développer une théorie du complot. «... la voyante a été écrouée mardi soir... Ses révélations auront nécessairement pour résultat d'impliquer la responsabilité des mystificateurs qui ont si malencontreusement entrepris ces opérations miraculeuses ». Et la conclusion de l'article rendant compte du procès et de la condamnation de Jacqueline Bosse montre bien cette croyance au complot : « Au fond, nous plaignons la jeune Jacqueline Bosse, parce que nous sommes bien convaincus que ce n'est pas elle qui a eu l'initiative de la farce dans laquelle elle a joué le rôle principal, elle paie pour de plus coupables qu'elle ».

La presse catholique ou proche reste extrêmement mesurée sur cette affaire. *L'Indicateur de la Savoie* n'en parle que le 30 août 1879 et conclut un article très documenté par ce paragraphe : « Voilà ce que nous avons recueilli à Saint-Jorioz même, de la bouche d'un habitant de la commune. Nous n'avons rien inventé, nous avons raconté. Maintenant, qu'y a-t-il de vrai dans tout ceci ? Là, notre rôle de chroniqueur s'arrête, et nous

nous taisons, laissant à qui de droit le soin de découvrir la vérité ou la supercherie. Ajoutons, en terminant, qu'un rapport de police dit que la fille aurait avoué aux gendarmes que, dans ce qu'elle avait avancé, il n'y avait rien de vrai ».

L'Union Savoisienne fait remarquer : « Nous avons exprès gardé le silence sur un événement dont la presse radicale a fait grand bruit... La journée de jeudi a été dérangée par la police, si bien que vers minuit, la jeune fille aurait avoué, dit-on, aux gendarmes, que tout cela n'était qu'une supercherie. On croit qu'il y avait là-dessous quelque jeu de ventriloque. ... En tout cas, nous devons faire savoir que le clergé s'abstient ».

Quant au très protestant *Journal de Genève*, après avoir curieusement longuement cité un article très prudent de *L'Union Savoisienne*, il ajoute malicieusement : « Cet interrogatoire (de la bergère) a amené l'aveu de cette jeune fille qu'elle n'avait jamais vu d'apparition, mais qu'elle avait été poussée à mentir. L'instruction va suivre son cours. La justice est saisie. Elle obtiendra probablement de piquantes révélations. Nous allons savoir comment on prépare une apparition »

Un rêve brisé fondé sur d'étonnantes connaissances

L'instruction et le procès démontrent, sans l'ombre d'un doute, que Jacqueline Bosse a, seule, imaginé ces apparitions, mettant à profit son talent de ventriloque. Le procureur met le clergé savoyard et le fermier Cottin totalement hors de cause. A sa décharge, il faut bien reconnaître que la vie de cette fille se déroule à des années lumière des félicités du paradis. Elle est fille naturelle, placée chez un fermier où elle garde le bétail, sans beaucoup d'instruction. Elle ne sait certainement pas que son don pourrait lui entrouvrir certaines portes.

Son rêve reste désarmant de naïveté et de modestie : rentrer dans un couvent où elle serait bien traitée parce qu'assimilée à une sainte ! Par rapport à son quotidien la vie dans un couvent lui semble paradisiaque.

Lors de son procès, où elle n'a pas de défenseur¹¹, elle réitère sa version d'un homme qui, « sorti du bois voisin, lui offrit un verre d'une liqueur que l'inconnu lui dit être du vin blanc ». C'est cet inconnu qui lui aurait

fait « remarquer sur un sapin voisin une lumière, ajoutant que c'était une apparition de la Sainte Vierge ». Pauvre argument qu'elle contredit elle-même en maintenant les aveux faits aux gendarmes ! Il s'agit bien d'une jeune fille, à l'imagination pas si débordante que cela, naïve aussi et d'un niveau d'éducation faible. La sanction tombe sur elle très lourdement, trop pour nos yeux d'aujourd'hui. Mais cela aurait pu être pire si le procureur avait requis l'application de l'article 67 (agissements avec discernement) !

Le côté étonnant de cette pauvre fille est sa connaissance de Bernadette Soubirous et des apparitions de Lourdes¹². En effet, la Vierge dont elle parle n'est autre que celle de Lourdes. Elle annonce 18 apparitions, le nombre exact de celles de Lourdes. La Vierge, selon elle, demande de prier et de construire un sanctuaire, reprenant en cela les demandes de la Vierge à Bernadette Soubirous. 21 ans après les apparitions de Lourdes, leur histoire est connue jusque dans les villages les plus éloignés de la cité bigourdane et de gens peu éduqués. Lourdes, au grand dam de certains, fait déjà partie du paysage catholique français.

Didier Dutailly

Sources :

ADHS Annecy :

Rapports de gendarmerie 4 M 12

Journaux :

L'Allobroge, L'Indicateur de la Savoie, Le Patriote Savoisien, L'Union Savoisienne, Journal de Genève, Annales catholiques, Gazette des Tribunaux (août, septembre et octobre 1879)

Notes :

¹ Exactement à l'endroit dit « la pierre du curé » ; cela ne s'invente pas ! La ferme de Jean Cottin est située sur le versant de la colline dominant le village de Monnetier, perdue dans les bois. On y accède par des chemins rocailleux depuis la route d'Entredozon.

² Depuis le 15 mars 1879, M. Jean Charles François Roussel-Despierres, venu de l'Ain.

³ « Salut, étoile de la mer », très vieille prière à la Vierge (IX^e siècle), connue et chantée par tous à cette époque.

⁴ Claude François Besson né à Marlioz en 1814, depuis 1862 archiprêtre de Saint-Jorioz où il meurt le 04.11.1879.

⁵ Louis Romain Ernest Isoard (Saint-Quentin 18.07.1820 ; évêque d'Annecy nommé le 09.05.1879 ; † Annecy 03.08.1901).

⁶ Les chiffres sont ceux de la gendarmerie et non de la presse qui, pour des raisons évidentes, mais contradictoires, les minimise.

⁷ Evitons toute méprise sur le sens de cette notation. Dans la majorité des maisons populaires de l'époque, le nombre des chambres et des lits est très restreint. Tout simplement le petit Jean-François et Jacqueline Bosse font lit commun, comme une grande sœur et son petit-frère.

⁸ Article 66 du Code pénal de 1810.

⁹ Allusion à la condamnation par le Saint Siège, en 1876, de Mgr. Vibert, évêque de Maurienne, entre autres choses pour sa croyance aux 22 fausses apparitions de Théotiste Covarel.

¹⁰ Mgr. Pierre Anastase Pichenot (Nuits-sous-Ravière 27.10.1816, archevêque de Chambéry 23.07.1873, † Chambéry 05.10.1880). A été évêque de Tarbes pendant 3 ans et n'a donc que très peu influé sur le développement de Lourdes.

¹¹ Il existait, depuis la loi du 22.01.1851, une assistance judiciaire pour les personnes dépourvues de revenus, plus théorique que réelle.

¹² Rappelons que les 18 apparitions de Lourdes se produisent entre le 11.02.1858 et 16.07.1858 (11 en février, 5 en mars, 1 en avril et la dernière en juillet). Lors de la 13^e apparition, la Vierge demande de construire une chapelle et, lors de la 18^e, de prier et de faire pénitence.



FIGURES GENEVOISES

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

(1712-1778)

Jean-Jacques Rousseau, le célèbre philosophe, est né à Genève le 28 juin 1712. Il ne connut jamais sa mère, morte peu de temps après l'avoir mis au monde. Son père Isaac était horloger et, pendant un certain temps, Jean-Jacques et son frère François vécurent avec lui à la rue de Coutance (où se trouve actuellement le grand magasin Manor). Cependant, en 1722, suite à une querelle, son père s'enfuit à Nyon. Jean-Jacques poursuit son éducation chez le pasteur protestant de Bossey, au pied du Salève.

À quinze ans, il s'enfuit de Genève et trouva refuge à Annecy auprès de Mme de Warens. Elle l'envoya à Turin où il devint catholique. Toute sa vie, Rousseau fut alternativement protestant et catholique, accepta diverses citoyennetés et y renonça. Celle de Genève en particulier. C'était un homme méthodique qui vouait à l'injustice une haine féroce : toujours bien peigné, il était mis avec soin ; même son écriture était nette. À partir de la trentaine, il fut sévèrement affecté par la rétention d'urine.

En 1729, à dix-sept ans, Jean-Jacques revint chez Mme de Warens et étudia la musique à l'école de chant d'Annecy. Par la suite, il mena une vie d'errance et, pour gagner son pain, donna des leçons de musique, mais il revenait toujours vers Mme de Warens qu'il appelait « Maman ». Ce qui ne l'empêcha pas de devenir son amant. Durant toutes les années 1730, il vécut avec elle aux Charmettes près de Chambéry. Jeune homme, Jean-Jacques devint un lecteur assidu et compléta ainsi son éducation. Il fut pour un temps tuteur, sans trop de succès.

Rousseau fut l'un des auteurs les plus éloquents de son époque. Son style est fait d'une incroyable franchise et de fraîcheur. Il fut le premier à s'exprimer sur notre conception moderne de la liberté et à mettre en question les notions de royauté et de féodalité. Il a formulé les principes, plus tolérants et plus rationnels, qui gouvernent aujourd'hui notre façon de vivre. Byron, parlant de l'écriture de Rousseau, disait que ses mots étaient « comme des rayons de soleil qui éblouissent à leur passage. »

En 1742, à l'âge de trente ans, Jean-Jacques prit la route de Paris en quête de gloire et de fortune. Pendant les vingt années qui suivirent, il écrivit des pièces de théâtre, des ballets, des opéras, de la poésie, qui furent reçus avec plus ou moins de succès. Il proposa un nouveau système de notation musicale qui fit fureur. Sa pièce, *Le Devin du village*, fut jouée devant Louis XV et Madame de Pompadour. Ils lui offrirent une pension, qu'il déclina en déclarant qu'il ne souhaitait pas devoir allégeance à quiconque. Durant cette période, il publia des essais sur la musique, l'éducation, l'inégalité sociale. En particulier, il collabora et correspondit avec les intellectuels de France et fut protégé par l'aristocratie.

Selon Rousseau, la société du XVIII^e siècle dressait les gens les uns contre les autres, la vie de la majorité passive étant dirigée par une élite. La phrase, célèbre, « L'homme est né libre et partout il est dans les chaînes », est de sa plume. Il pensait qu'aucune communauté ne peut être forte si les lois n'y sont pas les mêmes pour tous, riches ou pauvres. C'est l'acceptation du droit qui nous fait un membre de la société. Bien que ses idées fussent à l'origine d'une violente

controverse, Rousseau ne prônait pas la révolution.

Alors qu'il vivait à Paris, Jean-Jacques fit la connaissance de Thérèse Levasseur, une servante à demi illettrée qui devait rester sa compagne jusqu'à la fin de ses jours et qu'il finit par épouser. Elle lui donna cinq enfants, tous confiés à la naissance aux Enfants-Trouvés. Bien qu'à l'époque cela ne fût pas inhabituel, Voltaire reprocha non sans raison à Rousseau d'être un père sans cœur.

Rousseau fut un auteur à succès et demeura prolifique, mais il commença, à partir de 1757, à montrer des signes du complexe de persécution qui allait finir par lui déranger l'esprit. Il se mit à se faire des ennemis et se brouilla assez douloureusement avec ses amis riches et bien intentionnés. À partir de cette période, son comportement ridicule et le contenu entièrement nouveau de ses livres allaient le rendre tristement célèbre à travers l'Europe. Mais il ne devint jamais riche.

En 1761, à l'âge de quarante-neuf ans, il publia *La Nouvelle Héloïse*. Ce fut un triomphe. Écrites à Vevey, ces pages racontent, dans un style fort romanesque et sentimental, l'histoire d'un amour malheureux qui se déroule au milieu de magnifiques paysages suisses et épouse les saisons de l'année. Il contribua à lancer tout un mouvement d'écrivains, d'artistes et de peintres inspirés par la nature. Sa renommée, qui ne devait plus faiblir, il la dut à ce livre et à d'autres œuvres de sa plume, notamment *Du contrat social*, *l'Émile* et ses *Confessions*. Mais les autorités trouvèrent ses écrits choquants, brûlèrent ses livres et lancèrent contre lui un mandat d'arrêt. Il se réfugia en Angleterre où le roi George III lui offrit une pension (dont il avait besoin mais qu'il refusa). Ne pouvant retrouver sa tranquillité d'esprit, il rentra en France où il mena une existence à demi errante jusqu'à ce qu'il s'établît à Paris en 1770.

Pendant les huit dernières années de sa vie, il subsista en copiant de la musique et en donnant des lectures publiques de ses *Confessions*, jusqu'à ce qu'il lui fût interdit de le faire.

Rousseau mourut le 2 juillet 1778 à Ermenonville au nord de Paris. Durant la Révolution, son corps fut transporté au Panthéon. On peut admirer sa statue sur l'île Rousseau à Genève.

Malgré ses médiocres états de service comme tuteur, Rousseau fut très admiré des grands pédagogues du XIX^e siècle dont beaucoup furent inspirés par ses écrits, à l'instar du pédagogue suisse Pestalozzi. Selon Rousseau, les enfants devraient acquérir la morale et la justice à travers leur propre expérience. L'enfant, et non le maître, doit être placé au centre de l'éducation. La connaissance par les manuels est trop sèche ; les enfants doivent la découvrir par eux-mêmes.

Un homme qui souhaitait n'être l'obligé de personne, mais qui vécut durant de nombreuses années de la protection d'amis fortunés ; l'un des auteurs les mieux accueillis de son époque mais gagnant sa vie en copiant de la musique ; un philosophe rêvant de placer l'enfant au centre de l'éducation, mais qui abandonna ses propres enfants : voilà quelques-uns des paradoxes de sa vie.

Selon une définition populaire, être un génie, c'est « voir ce que tout le monde a vu mais penser ce que personne d'autre n'a pensé ». Cette définition, on peut sans aucun doute l'appliquer à Jean-Jacques Rousseau.

LES CONFESSIONS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme ce sera moi.

Je suis né à Genève en 1712, d'Isaac Rousseau, citoyen, et de Suzanne Bernard, citoyenne. Un bien fort médiocre à partager entre quinze enfants ayant réduit presque à rien la portion de mon père, il n'avait pour subsister que son métier d'horloger, dans lequel il était à la vérité fort habile.

Sur Madame de Warens :

Je n'étais bien qu'auprès d'elle [...] j'avais le cœur plein, non seulement de ses bontés, de son caractère aimable, mais de son sexe, de sa figure, de sa personne, d'elle, en un mot, par tous les rapports sous lesquels elle pouvait m'être chère, et qu'on n' imagine pas que pour dix ou douze ans que j'avais de moins qu'elle, elle fût vieillie ou me parût l'être.

J'arrivai à Paris dans l'automne de 1741, avec quinze louis d'argent comptant, ma comédie de Narcisse et mon projet de musique pour toute ressource, et ayant par conséquent peu de temps à perdre pour tâcher d'en tirer parti.

Il rencontre Thérèse Levasseur :

Nous avions une nouvelle hôtesse qui était d'Orléans. Elle prit pour travailler en linge une fille de son pays, d'environ vingt-deux à vingt-trois ans, qui mangeait avec nous ainsi que l'hôtesse. Cette fille, appelée Thérèse Levasseur, était de bonne famille ; son père était officier de la Monnaie d'Orléans ; sa mère était marchande.

John Fox



RÉDACTION : Marie-Claire Bussat-Enevoldsen, Jean-Yves Bot, François Déprez, Didier Dutailly, John Fox, Gérard Lepère, Manfred Schmitt, Claude Mégevand.
Responsables de la publication : Marielle Déprez, Dominique Miffon.

<p>Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :</p> <p>LA SALEVIENNE – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS</p> <p>Téléphone : 04 50 52 25 59 - Fax : 04 50 35 63 16</p> <p>Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) - Megevandcerise@aol.com (administration)</p> <p>Site Internet : http://www.la-salevienne.org</p>	
--	--